

Henri SMETS

de l'Académie de l'Eau



Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique de Bruxelles, **Henri Smets** a conquis son doctorat au Massachusetts Institute of Technology (Cambridge). Il est aussi titulaire d'une licence d'économie. Il a fait sa carrière à l'OCDE traitant des questions juridiques et économiques de l'environnement. Professeur invité à l'Université de Paris I, il y a enseigné le droit international de l'environnement. Il a reçu le Prix international Élisabeth Haub de droit de l'environnement pour ses travaux sur les pollutions transfrontières. Il siège au Conseil européen du droit de l'environnement. Élu à l'Académie de l'Eau,

il se consacre au développement du droit à l'eau, sujet sur lequel il a publié plusieurs ouvrages.

Henri Smets est Président fondateur de l'ADEDE, l'Association pour le développement de l'économie et du droit de l'environnement.

Alors que l'accès à l'eau potable est désormais reconnu comme un droit par la plupart des États, il n'en est pas de même pour l'accès à l'assainissement qui lui est souvent associé. Ces deux aspects jouent pourtant tous les deux un rôle fondamental dans la protection de la santé de l'homme et de l'environnement. L'objectif de cet ouvrage est de tenter de définir le contenu du droit à l'assainissement sur la base du droit positif dans des pays développés ou en développement et du droit positif international ou régional.

Chaque pays examiné dispose de textes législatifs et réglementaires organisant de manière précise l'assainissement et certains d'entre eux ont même inclus ce concept dans leur constitution. Des solutions différentes ont été adoptées pour résoudre les problèmes d'assainissement dans les zones urbaines et dans les zones rurales. Dans tous les pays, il a fallu organiser le financement d'ouvrages collectifs coûteux et veiller à leur bonne maintenance.

S'il n'y a pas de traité international instaurant explicitement le droit à l'assainissement, ni même de résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant ce droit comme élément indispensable du droit à un niveau de vie suffisant ou du droit à la santé, il existe plusieurs accords régionaux qui instaurent des droits et des obligations pour rendre effectif le droit à l'assainissement. La convergence des approches nationales et des accords régionaux fait apparaître les éléments constitutifs du droit à l'assainissement. Les 17 monographies nationales réunies dans cet ouvrage constituent une source d'informations essentielles pour le développement de ce nouveau droit que certains pays dont la France considèrent déjà comme étant devenu un nouveau droit de l'homme.



<http://www.editions-johanet.com>

Sous la direction de
Henri SMETS
de l'Académie de l'Eau

L'accès à l'assainissement, un droit fondamental

The right to sanitation in
national laws



TABLE DES MATIÈRES

Préface : L'assainissement et la santé – Professeur Marc Gentilini

Message : L'accès à l'assainissement, essentiel à la dignité humaine – Loïc Fauchon

Partie 1 : ASPECTS GÉNÉRAUX

Sanitation as a human right – *Catarina de Albuquerque*

Du droit de l'homme à un environnement sain aux obligations positives d'assainissement – *Pascale Steichen*

L'accès à l'assainissement, un nouveau droit mis en œuvre de longue date – *Henri Smets*

The need to define the right to sanitation in order to promote its implementation – *Gérard Payen and Thomas Van Waeyenberge*

Partie 2 : LE DROIT À L'ASSAINISSEMENT EN DROIT INTERNE

The right to sanitation in Argentina – *Liber Martin*

The right to sanitation in Austria – *Otto Dietrich and Andreas Mätzler*

Le droit à l'assainissement en région wallonne – *Francis Haumont et Stéphanie Orianne*

The right to sanitation in the flemish region – *Peter De Smedt*

Le droit à l'assainissement au Burkina Faso – *Amidou Garané*

Le droit à l'assainissement : une priorité cruciale au Cameroun – *Aloys Mpressa*

Le droit à l'assainissement au Chili – *Alejandro Vergara Blanco*

The right to sanitation in Spain – *Antonio Embid Irujo*

Sanitation rights and duties in Finland – *Antti Belinksij*

Le droit à l'assainissement en France – *Henri Smets*

A right to sanitation in Ireland? – *Yvonne Scannell*

Quelques éléments du droit à l'assainissement à Madagascar – *Henri Smets*

The right to sanitation in the Netherlands – *Marleen van Rijswick and Andrea Keessen*

Le droit à l'assainissement en Roumanie – *Victor Marcusohn*

Quelques aspects du droit à l'assainissement au Sénégal – *Moustapha Ngaidé*

Sanitation: rights and obligations under Swedish law – *Jenny T. Grönwall*

Le droit à l'assainissement en Suisse – *Andrea von Flüe*

Partie 3 : DROIT COMPARÉ, HUMANITAIRE ET INTERNATIONAL

1. DROIT COMPARÉ

Le droit à l'assainissement dans les constitutions nationales – *Henri Smets*

Le droit à l'assainissement dans les législations nationales – *Henri Smets*

2. DROIT HUMANITAIRE

La situation de l'accès à l'eau et de l'assainissement dans la bande de Gaza – *Raya Marina Stephan*

Les normes d'assainissement pour les interventions lors des catastrophes – *Projet SPHERE*

3. DROIT INTERNATIONAL

Implementation of the urban waste water directive in european countries

L'assainissement dans le protocole Eau et Santé

Le droit à l'assainissement en droit international positif – *Henri Smets*

POSTFACE

La place du droit dans l'accès à l'assainissement pour tous – *Henri Smets*

Format 16 x 24 cm

480 pages

ISBN : 978-2-9000-8688-9

Prix public : 46 euros TTC

Davantage de détails sur www.editions-johanet.com

L'accès à l'assainissement, un droit fondamental

Malgré des progrès récents, l'expression « droit à l'assainissement » n'est pas encore devenue courante, l'importance de l'assainissement restant encore mal comprise de la population comme des élus. Au plan médiatique, il est toujours difficile de susciter de l'intérêt pour des réalisations invisibles ou inconnues. Le tabou est tel que l'on continue d'accepter sans ciller que 6 000 personnes meurent chaque jour de maladies liées à l'eau et au manque d'assainissement.

Dans un monde qui use et abuse du recours aux technologies les plus sophistiquées, près de la moitié de la population ne peut accéder à des installations sanitaires décentes et efficaces. Une telle situation est inacceptable parce que l'assainissement, la faculté d'en disposer, est un élément indispensable à la dignité humaine. Or, qu'il s'agisse de l'accès aux toilettes dans une école du monde rural ou de l'édification d'un dispositif épuratoire complet au cœur d'une grande ville, l'assainissement reste le parent pauvre des politiques de l'eau. Il dépend pour l'instant de législations nationales disparates d'un pays à l'autre. Or, l'accès à l'eau potable, sans le droit à l'assainissement, ne constitue pas un progrès satisfaisant.

L'objet de cet ouvrage collectif est de montrer que l'assainissement fait l'objet de nombreux droits et obligations en droit interne concernant la collecte et l'élimination des excréments et eaux usées, ce qui compense l'absence de précisions dans les textes applicables de droit international positif.

Il contient une description du droit à l'assainissement dans 16 pays à différents niveaux de développement et dans divers cadres régionaux ainsi qu'un relevé des dispositions pertinentes de droit international.

BON DE COMMANDE

À retourner à : Éditions Johanet, 60 rue du Dessous des Berges – 75013 Paris

Tél : 01 44 84 78 78 – Fax : 01 42 40 26 46

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage « *L'accès à l'assainissement, un droit fondamental* » prix unitaire de 43,60 euros HT + 2,40 de TVA (5,5 %) soit 46,00 euros TTC.

Règlement : ci-joint à réception de l'ouvrage

Date : Signature :